
Adresse de la société populaire de Geffosses (Manche), lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Geffosses (Manche), lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 201;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18153_t1_0201_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

a écrasé toutes les factions, désespéré les agitateurs et a réuni tous les coeurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (57).

[*La société populaire de Noyers à la Convention nationale, s. d.*] (58)

Citoyens Législateurs

Votre adresse aux françois a écrasé les factions, désespéré les agitateurs et réuni tous les coeurs à la représentation nationale. Que le crime démasqué rentre timide et honteux dans son antre ensanglanté : que les tyrans de toute espece apprennent à respecter la liberté : et que le patriotisme guidé par la loi n'ait pas d'autre intérêt que celui de la République, ni d'autre centre que la représentation nationale.

Homage vous soit rendu, citoyens représentans pour le décret salutaire qui concentre les sociétés populaires dans le peuple et les met à l'abri de l'influence dangereuse de mille intrigans qui y souffloient l'anarchie et y préchoient l'atrocité et le brigandage.

Ne voir que la patrie, ne respirer que la liberté, ne rien souffrir qui soit au préjudice de l'unité républicaine; tel est le voeu que nous avons constamment formé, et que nous formons de plus fort, ne reconnoissant d'autre cri de ralliement que celui de vive l'égalité, vive la Convention nationale.

Suivent 26 signatures.

23

La société populaire de Geffosses, district de Coutances, département de la Manche, invite la Convention à frapper sans pitié ceux qui voudroient faire revivre le système de terreur et de tyrannie de l'infâme Robespierre; puis elle jure entre ses mains de ne reconnoître que la Convention nationale, et de plutôt mourir que souffrir qu'elle soit attaquée.

Mention honorable, insertion au bulletin (59).

[*La société populaire de Geffosses à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III*] (60)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Immortels Représentants

Qu'elle est digne de vous cette eclatante victoire que vous venez de remporter sur les ennemis du peuple. Ainsi donc, malgré leur rage

forcennée, vous faite succéder le règne bienfaisant de l'humanité, et de la justice, au règne affreux de la terreur et du crime. Grace aux nobles sentiments qui vous animent, ils ne sont plus ces jours de deuil et de calamité, ou le citoyen paisible était partout victime de l'intrigue et de la scélératesse, ces jours affreux où l'époux n'ayant contre lui d'autres crimes que ses propres vertus inhumainement arraché des bras de son épouse desolée, l'épouse des bras de son époux, gémissaient plongés dans des cachots en attendant le jour fatal ou le tyran et ses agens decidoient de leur sort au gré de leur cupidité, de leur ambition et de leur fureur. Ils ne sont plus enfin ces jours, où tant de malheureuses victimes ne devoient comptés sur leur existence qu'autant que les monstres qui pendant quelque tems ont desolé la France, les croyoient dans l'impossibilité morale et phisique de porter le moindre obstacle a leurs complots sacrilèges. Vous les avez scü démasqués ces atroces conspirateurs, vous avez déployé contre eux toute votre énergie; et la nuit du dix thermidor les a vus plonger dans l'abime du neant.

C'est a cette époque mémorable que la liberté s'eleve de ses ruines plus triomphante que jamais, la sagesse de vos decrets la consolide encore de jour en jour; c'est enfin par vos soins et sous vos auspices, qu'il s'élève, qu'il croit cet arbre magnifique, l'honneur des forêts, sous l'ombrage duquel l'innocence trop longtems en bute à la persécution, va pouvoir désormais trouver un sur abrit.

Au milieu de tant d'évenemens aussi heureux qu'extraordinaires, si quelque chose pouvait alterer la joie que produit en nous cette dernière revolution si necessaire, si interessante, et qui amene infaiblement le bonheur de la France, ce serait ces hommes de sang, ces continuateurs des amis de Roberspierre qui pour jeter un voile sur leurs forfaits, voudroient faire revivre son système tyrannique : mais votre sagesse, et votre fermeté nous rassure au surplus; si malgré la contenance ferme et vigoureuse, si malgré l'attitude imposante que vous prenez devant eux, ils osent encore lever une tête insolente, législateurs, la foudre est dans vos mains. Si le peuple vous l'a confiée, c'est pour vous en servir contre ses ennemis, lancez la donc sur ces tygres, cette foudre vengeresse de toutes les vertus outragées, et que ces monstres disparaissent devant nous avec plus de celerité encore s'il est possible que disparaissent les satellites du despotisme devant les dignes enfans de la liberté qui composent nos armées.

C'est ainsi que vous calmez les flots encore agités sur lesquels vogue le vaisseau de la République, et que vous le conduirez tranquillement au port.

Tel est, Citoyens Représentants, l'opinion et le voeu de la société populaire de Geffosses, qui vous a juré et vous jure encore dans ce moment de n'avoir d'autre ralliement que la Convention; et de contribuer par tous les moyens qui sont en son pouvoir au bonheur du peuple dont elle fait partie.

MARINQ, *président*,
LAISNEY, TERRY, *secrétaires*.

(57) P.-V., XLIX, 149.

(58) C 326, pl. 1417, p. 8.

(59) P.-V., XLIX, 149.

(60) C 326, pl. 1417, p. 9. *Bull.*, 24 brum.